

Module 2 : La cytopathologie thyroïdienne Lundi 13 et mardi 14 mai 2024 en distanciel

Organisatrices / Intervenantes :

Dr Beatrix Cochand-Priollet (BCP)

beatrix.cochand-priollet@aphp.fr

Cochin AP-HP Centre

Université Paris-Cité

Dr Myriam Decaussin-Petrucci (MD)

myriam.decaussin-petrucci@chu-lyon.fr

Hôpital Lyon Sud –HCL, chemin grand revoyet, 69495 Pierre Bénite Cedex

Université Lyon I

Dr Laetitia LACOSTE-COLLIN (LC)

l.lacoste-collin@medipath.fr

Medipath Feuillants

116 Route d'Espagne

Hélios 3 - Toulouse

Dr V. SUCIU (VS)

voichita.suciu@gustaveroussy.fr

Gustave Roussy

Département de Biologie et Pathologie Médicales

114, rue Edouard-Vaillant

Villejuif

Formation courte

Lieu : Visioconférence Zoom

Durée : 8h00 réparties sur 2 demi-journées de 14h00 à 18h00

Nombre de participants : nombre minimum de participants requis : 10 – nombre maximal : 20

Inscription en ligne : www.francesfcc.org, onglet «formations», rubrique «enseignements»

Public : Médecins titulaires d'un DES d'Anatomie et Cytologie pathologiques et internes de spécialité Anatomie et Cytologie Pathologiques

OBJECTIFS et MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Geste de cytoponction : indications et méthodes.
- Prise en charge technique du matériel de cytoponction
- Sémiologie de la cytologie thyroïdienne sur étalement et en milieu liquide
- Comprendre et utiliser la Terminologie de Bethesda 2023.

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES

- PDF des présentations remis aux participants en début de session

LES COMPÉTENCES VISÉES SONT LES SUIVANTES :

- Rappel de la technique et des indications de la cytoponction thyroïdienne
- Maîtrise des techniques cytologiques
- Maîtrise des critères diagnostiques des catégories lésionnelles
- Savoir établir un compte-rendu en appliquant la Terminologie de Bethesda 2023

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Pré-test en début de séance, post-test en fin de séance (questionnaires google form)
- Comparaison des résultats entre le pré-test et le post-test et envoi sous 48 H
- Les questionnaires d'évaluation de la formation à remplir seront envoyés en fin de session dans l'espace de discussion zoom et seront à transmettre, complétés, afin d'obtenir l'attestation de formation

TARIFS :

- Pathologiste, membre de la SFCC : **400€**
- Pathologiste, non membre de la SFCC : **640€**
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, membre de la SFCC : **240€** (*justificatifs : copie de l'arrêté de nomination et une copie de la carte d'identité*)
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, non membre de la SFCC : **480€** (*justificatifs : copie de l'arrêté de nomination et une copie de la carte d'identité*)
- Médecins juniors en fonction des places disponibles (*sur justificatifs : carte d'étudiant en médecine valable pour l'année en cours avec la date de naissance, ou un certificat de scolarité émanant de la faculté de médecine auquel est joint une copie de la pièce d'identité*) : **80€**

PROGRAMME EN DISTANCIEL

Lundi 13 mai 2024 de 14h à 18h

13h45 : Accueil des participants

14h00 - 14h15 : Pré test

14h15 - 14h55 : Sémiologie de la cytologie thyroïdienne en étalement conventionnel et milieu liquide (40 mn) - **(LC)**

14h55 – 15h05 : Les grandes lignes de la terminologie Bethesda (10 mn)-(LC)

15h05 - 15h45 : Les catégories ND et bénignes (40 mn) - **(VS)**

Pause de 15 minutes

16h00 -16h40 : Les catégories Malin et Suspect de malignité (40 mn) - **(VS + LC + MD)**

16h40 -18h : Lecture de lames et discussion (80 mn)

Mardi 14 mai : 14h à 18h

14h-14h40 : Techniques de cytoponction et de cytologie (40 mn) **(VS + LC)**

14h40- 15h20 : Les Néoplasmes folliculaires/oncocytaires (40 mn) **(MDP)**

15h20- 16h00 : Les ASI (40 minutes) **(BCP)**

Pause de 15 minutes

16h15-17h45 : Lecture de lames et discussion (90 mn) (**MDP + BCP + VS**)

17h45-18h00 : Post-tests + les 2 questionnaires (15 mn)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette formation est exclusivement réservée aux :

- Médecins titulaires du C.E.S. ou du D.E.S. d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, aux assistants, aux résidents, aux ex-AFSE et médecins juniors.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de la Formation Professionnelle Continue, sont priées de demander une convention de formation au secrétariat de la SFCC que vous pouvez contacter via l'adresse sur le site contact@francesfcc.org ou via l'adresse du secrétariat sfcc.secretariat@gmail.com

Vous pouvez également télécharger le document sur le site internet.

Les inscriptions répondent aux mêmes règles qu'évoquées ci-dessus. Un accord écrit de la formation est demandé.

Les personnes en situation de handicap sont amenées à se faire connaître auprès du secrétariat de la SFCC (sfcc.secretariat@gmail.com) afin d'organiser au mieux, en fonction des besoins spécifiques, la réalisation de leur formation.

Il n'y aura pas de dispositions organisationnelles adaptées aux malentendants et malvoyants.